

SM le Roi Mohammed VI a adressé, mercredi 30 juillet 2014, un discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône, qui coïncide cette année avec le quinzième anniversaire de l'intronisation du Souverain. Voici le texte intégral du Discours Royal :

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui avec autant de joie que de fierté le quinzième anniversaire de la glorieuse Fête du Trône. C'est l'occasion annuelle par excellence pour faire le point sur l'état de la nation.

Nous n'entendons pas Nous en prévaloir juste pour passer en revue le bilan des réalisations, car si loin qu'elles puissent porter, elles demeureront en-deçà de celles dont Nous t'estimons digne, cher peuple.

Nous voulons plutôt que ce soit une opportunité pour marquer une pause, procéder à un examen de conscience, et nous interroger en toute franchise, avec sincérité et objectivité, sur ce qu'il y a lieu d'inscrire à l'actif ou au passif de la marche dans laquelle nous nous sommes engagés, afin d'aborder l'avenir avec sérénité, résolution et optimisme.

Ce qui M'importe, ce n'est pas tant le bilan et les chiffres, mais surtout et avant tout l'impact direct et qualitatif que les réalisations ont pu avoir sur l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

S'il est naturel que l'homme se livre, à chaque étape de sa vie, à un exercice d'introspection, cet examen de conscience s'affirme plutôt comme une nécessité pour ton Premier Serviteur, dont la mission est de veiller au bien-être de plus de 35 millions de Marocains.

En effet, cette charge suprême qui M'incombe en tant que Roi de tous les Marocains, M'amène à M'interroger chaque jour, voire à chaque instant, et à l'occasion de chaque initiative, M'incitant à réfléchir et à consulter avant de prendre toute décision sur les questions qui préoccupent la patrie ou les citoyens.

Nos choix sont-ils judicieux ? Quelles sont les actions à accélérer, rectifier ou réajuster ? Quels sont les chantiers et les réformes à mettre en route ?

Croire que l'on a toujours raison, ou que l'on ne se trompe jamais, c'est ouvrir la voie aux dérapages et aux dérives de la vanité. Nous sommes donc tous en droit de nous demander : est-ce que les réalisations et les manifestations de progrès que nous observons ont eu l'impact direct escompté sur les conditions de vie des Marocains ? Est-ce que le citoyen marocain, quelle que soit sa situation matérielle ou sociale, et où qu'il se

trouve, dans le village et dans la ville, sent une amélioration concrète dans son vécu quotidien, grâce à ces chantiers et à ces réformes ?

Ces interrogations ne font que traduire Notre quête permanente d'efficacité et des moyens les plus indiqués pour que tous les Marocains, sans distinction aucune, puissent bénéficier des différentes réalisations qui sont accomplies.

Mais cette interrogation et cette pause introspective ne sont nullement synonymes de doute, d'hésitation ou de flou dans la vision. Bien au contraire : notre voie est limpide, nos choix précis et mûrement réfléchis. Car nous savons qui nous sommes, ce que nous voulons et vers où nous allons. Cher peuple,

Dresser l'état de la situation de la nation nous offre l'opportunité d'apprécier la portée des progrès enregistrés, en faisant usage de tous les mécanismes connus qui permettent de mesurer ces évolutions.

Il nous a déjà été donné de procéder en 2005 à une pause introspective, incarnée par le rapport du cinquantenaire, qui a permis d'évaluer les réalisations, d'identifier les dysfonctionnements et de cerner les aspirations depuis les débuts de l'Indépendance, en vue d'établir des politiques publiques plus efficaces.

Aujourd'hui, quinze années après Notre accession au Trône, il Me paraît nécessaire de renouveler cette pause nationale. En réalité, experts et observateurs nationaux et internationaux conviennent tous que le Maroc a connu, au cours de cette période, de grandes avancées dans les domaines les plus variés.

En effet, nul ne peut nier l'évolution démocratique de notre pays, incarnée notamment par la Constitution de 2011, le système des droits de l'Homme et des libertés dont il dispose, et la mise en route du chantier de la régionalisation avancée. Il n'en reste pas moins que l'impact concret de ces réformes et bien d'autres est subordonné à leur concrétisation et à la mobilisation d'élites qualifiées pour en assurer la mise en oeuvre.

On ne peut non plus passer sous silence les grandes infrastructures qui ont vu le jour. Etait-il possible, par exemple, que les Marocains, Moi le premier, puissent imaginer que leur pays possède le plus grand port du bassin méditerranéen et le plus important parc d'énergie solaire au monde ? Etait-il possible pour un citoyen d'emprunter l'autoroute pour se rendre d'Agadir à Tanger ou d'El Jadida à Oujda ?

Ainsi, sur le plan économique, le taux de croissance a connu une progression sensible grâce à l'adoption de plans sectoriels ambitieux, tels que le Plan Vert, le Plan Emergence industrielle et d'autres encore.

Mais, cette avancée ne s'est pas faite au détriment de la promotion du développement humain. Bien au contraire, les bénéficiaires des

programmes y afférents attestent de leur impact direct sur l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur rôle dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation dans notre pays.

La question qui reste posée est la suivante : qu'avons-nous fait des progrès que nous avons réalisés ? Ont-ils contribué uniquement à rehausser le niveau de consommation, ou ont-ils été mis au service de la prospérité commune de tous les Marocains ? Ou encore : dans quelle mesure ces avancées se sont-elles traduites par l'amélioration du niveau de vie de nos compatriotes ?

Cher peuple,

Nous croyons que le modèle de développement marocain a atteint un seuil de maturité qui nous habilite à adopter des critères avancés et plus pointus pour évaluer la pertinence des politiques publiques et la portée de leur impact effectif sur la vie des citoyens. Cette appréciation a été confirmée par la Banque Mondiale qui a montré que la valeur globale du Maroc a connu, ces dernières années, une hausse sensible, surtout grâce au développement majeur de son capital immatériel.

Or le capital immatériel s'affirme désormais comme un des paramètres les plus récents qui ont été retenus au niveau international pour mesurer la valeur globale des Etats et des entreprises.

Comme chacun sait, les critères que les spécialistes de l'économie et des finances utilisent pour mesurer la richesse ont connu plusieurs évolutions.

Ainsi, la valeur globale des Etats était calculée jadis en fonction de leurs ressources naturelles, puis comptabilisée sur la base des données liées au PIB, lequel reflète, à son tour, le niveau de vie du citoyen.

Ensuite est intervenue l'adoption des indicateurs de développement humain pour déterminer le niveau de prospérité chez les peuples, et voir dans quelle mesure ces peuples profitent des richesses de leurs pays.

C'est dans les années 90 du siècle dernier que le capital immatériel a commencé à être intégré comme une des composantes fondamentales d'évaluation de la richesse, avant d'être adopté officiellement comme paramètre scientifique par la Banque Mondiale en 2005.

Ce critère permet d'intégrer dans le mode de calcul, les atouts qui n'ont pas été pris en compte dans les approches financières classiques.

Il s'agit en l'occurrence de mesurer le capital historique et culturel de tout pays, parallèlement aux autres caractéristiques qui le distinguent, notamment son capital humain et social, la confiance, la stabilité, la qualité des institutions, l'innovation et la recherche scientifique, la création culturelle et artistique, la qualité de la vie et de l'environnement, et d'autres éléments encore.

Ainsi, par exemple, la sécurité et la stabilité constituent le fondement de la production et de la richesse. De même, la confiance et la crédibilité sont essentielles pour stimuler l'investissement. Pourtant, on ne trouve nulle part trace de ces atouts dans la valeur globale des Etats.

La Banque Mondiale avait déjà réalisé, en 2005 et 2010, deux études pour mesurer la richesse globale de quelque 120 Etats, dont le Maroc. Notre pays y a été classé dans les premiers rangs à l'échelle africaine, devançant de loin certains pays de la région.

Mais en prenant connaissance des chiffres et des statistiques qui figurent dans lesdites études et qui mettent en évidence l'évolution de la richesse du Maroc, je M'interroge, avec les Marocains, non sans étonnement : Où est cette richesse ? Est-ce que tous les Marocains en ont profité, ou seulement quelques catégories ? La réponse à ces interrogations n'exige pas d'analyses approfondies. Et si le Maroc a connu des avancées tangibles, la réalité confirme que cette richesse ne profite pas à tous les citoyens. En effet, Je relève, lors de Mes tournées d'information, certaines manifestations de pauvreté et de précarité, comme Je note l'ampleur des disparités sociales entre les Marocains.

Par conséquent et pour prendre la pleine mesure de la situation, Nous invitons le Conseil économique, social et environnemental, en collaboration avec Bank Al Maghrib et les institutions nationales concernées, et en coordination avec les institutions internationales spécialisées, à entreprendre une étude permettant de mesurer la valeur globale du Maroc entre 1999 et fin 2013.

L'objet de cette étude n'est pas seulement de faire ressortir la valeur du capital immatériel de notre pays, mais également et surtout de souligner la nécessité de retenir ce capital comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques publiques, et ce, afin que tous les Marocains puissent bénéficier des richesses de leur pays.

Nous attendons de cette étude qu'elle pose un diagnostic objectif de la situation, et qu'elle présente des recommandations pratiques pour son amélioration.

Et pour que le rapport final ne reste pas lettre morte, ou seulement une matière pour consommation médiatique, Nous avons décidé que la plus large diffusion possible lui soit assurée. Nous appelons le gouvernement, le parlement, toutes les institutions concernées et les forces vives de la nation, à se pencher sur les recommandations constructives figurant dans le rapport, et à oeuvrer pour en assurer la mise en oeuvre.

Dans la mesure où l'évaluation de la richesse immatérielle est considérée comme un outil d'appui à la prise de décision, Nous tenons à ce que le Recensement général de la population, prévu cette année, fasse état des indicateurs relatifs au capital immatériel du Maroc, dans ses différentes composantes. Cher peuple,

Notre action pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens n'a d'égale que Notre volonté de garantir leur sécurité spirituelle et de consolider le modèle marocain en matière de gestion de la chose religieuse.

Ce modèle original, fondé sur la Commanderie des croyants qui en est la référence, et sur le rite Malékite, est le produit des réformes profondes que Nous avons menées au cours des quinze dernières années, pour assurer la mise à niveau et l'encadrement du champ religieux.

C'est un paradigme qui a pour vocation de prémunir le citoyen et la société contre les démons de l'extrémisme, du repli sur soi et de l'ignorance. Pour ce faire, il faut protéger les mosquées de toute instrumentalisation, d'autant plus que ce sont des espaces de culte, d'orientation, de guidance et d'alphabétisation.

Et c'est là précisément l'objectif de la Charte des Oulémas de 2008, telle que renforcée par le plan de soutien pour l'encadrement religieux local, dont Nous avons donné le coup d'envoi récemment, et qui est assuré par plus de 1300 Imams-Morchides officiant dans toutes les régions du Royaume.

Ce modèle repose également sur la volonté de dispenser une formation scientifique et religieuse éclairée. Celle-ci doit être imprégnée des valeurs prônant la modération, le juste milieu et la préservation des constantes islamiques, parallèlement et en concomitance avec l'effort imaginaire de l'Ijtihad et l'ouverture d'esprit. Car il s'agit de veiller à une parfaite concordance entre notre sainte religion et nos choix nationaux, ainsi que les impératifs des temps modernes.

Voilà pourquoi le modèle marocain de gestion des affaires religieuses est apprécié à sa juste valeur et fait l'objet d'un intérêt soutenu aux niveaux continental et international.

A cet égard, Nous tenons à ce que l'expérience marocaine puisse être mise à la disposition des pays frères qui partagent avec le Maroc l'attachement aux mêmes principes et valeurs spirituels, et qui ont exprimé le souhait de bénéficier du modèle marocain, comme c'est le cas pour la coopération en matière de formation des Imams.

Cher peuple,

Dans le cadre de la complémentarité et de la cohérence entre les politiques intérieure et extérieure de notre pays, Nous nous attachons à exploiter au mieux l'évolution de notre modèle de démocratie et de développement pour conforter l'image et la place du Maroc sur la scène internationale et défendre les intérêts supérieurs et les causes justes de notre pays.

Dans le contexte des mutations accélérées que connaît le monde, Nous avons veillé à ce que le modèle diplomatique marocain repose sur la confiance en soi, l'esprit d'initiative, le réalisme et l'efficacité, dans le respect de la légalité et dans un esprit d'ouverture, de modération et d'attachement aux valeurs universelles.

Voilà ce qui fait du Maroc un partenaire efficient, écouté et jouissant d'un capital de confiance et de crédibilité. C'est cette position privilégiée que Nous nous efforçons, avec le concours de toutes les forces vives du pays, de consolider à tous les niveaux. Sur le plan maghrébin, Nous réaffirmons Notre détermination à construire une Union forte prenant appui sur des relations bilatérales solides et des projets économiques inclusifs.

Nous sommes convaincu que le désaccord n'est pas une fatalité incontournable, c'est même quelque chose de normal dans tous les regroupements. Ainsi par exemple, l'Union européenne a toujours connu des différends entre ses membres, mais sans que ces divergences ne finissent en rupture. Or ce qui est regrettable, c'est de persister à entretenir le désaccord pour enrayer la marche de l'Union maghrébine.

Quelle que soit la portée de ce différend, cela ne saurait justifier par exemple la persistance de la fermeture des frontières. En effet, la situation a atteint un seuil que le citoyen maghrébin ne comprend ni n'accepte. Tant et si bien que nombre de mes interlocuteurs que J'ai rencontrés au cours de mes périples dans certains pays frères, s'interrogent avec étonnement sur les raisons de la persistance de cette fermeture et demandent la levée des barrières entre nos peuples.

Je leur répondais toujours que le Maroc n'a cessé d'appeler, depuis plus de six ans, à la recherche d'une issue à cette situation étrange. Or, toutes les initiatives marocaines responsables se heurtent à une intransigeance et un refus systématique, qui vont à contre-courant de la logique de l'Histoire et de la légalité, et qui contreviennent aux droits de nos peuples en matière d'échange et d'interaction humaine et d'ouverture économique.

Ayant à coeur de faire des relations bilatérales le pilier de la construction de l'Union maghrébine, Je tiens à exprimer Ma satisfaction quant aux résultats positifs de la visite que J'ai effectuée récemment en Tunisie, et à l'accueil chaleureux et hospitalier qui M'a été réservé, tant par le grand peuple tunisien que de la part de ses institutions nationales, et auquel J'ai été particulièrement sensible. Je suis persuadé que la Tunisie poursuivra le processus pacifique en cours pour consolider l'Etat des institutions et assurer à ses citoyens développement et prospérité.

Sur le plan arabe, la situation désastreuse que connaissent certains pays de la région est désolante et profondément inquiétante. La crise en Syrie et en Irak n'est qu'une manifestation de cette situation périlleuse que traverse le monde arabe, et qui se nourrit des politiques d'exclusion et des conflits confessionnels et sectaires. Il s'ensuit une amplification du drame humanitaire dont pâttissent ces deux peuples frères.

Il ne s'agit pas que d'une crise régionale, mais bien d'un borbier et un terreau fertile pour les forces d'extrémisme et de terrorisme les plus violentes et les plus menaçantes pour la sécurité de nos pays, voire pour la sécurité et la stabilité dans le monde. Nous avons le plus grand besoin, aujourd'hui, d'un système arabe cohérent, économiquement intégré, politiquement unifié et harmonieux, un système qui puisse transformer le monde arabe en pôle géopolitique pesant de son poids réel sur les relations internationales et apte à défendre les Causes arabes cruciales.

Les liens de fraternité et d'entente qui nous unissent à Nos Frères les dirigeants des Etats du Conseil de Coopération du Golfe, et le partenariat privilégié qui lie nos pays frères, sont autant de motifs de fierté pour Nous.

En ce qui concerne la question palestinienne, Nous renouvelons notre condamnation énergique de l'agression israélienne inique dans la bande de Gaza.

Marquant notre solidarité concrète avec le peuple palestinien frère dans cette épreuve, Nous avons été parmi les premiers à apporter un soutien matériel aux victimes de cette agression. Nous avons également ouvert les hôpitaux marocains aux blessés et aux malades parmi ces victimes pour aider à soulager leurs souffrances dans une conjoncture aussi délicate.

Nous réitérons également notre soutien à toutes les initiatives internationales constructives pour parvenir à une paix juste et durable sur la base de la solution des deux Etats.

Assumant la mission suprême qui Nous incombe de défendre Al-Qods Al-Charif, Nous avons oeuvré pour que le Comité Al-Qods que J'ai l'honneur de présider, adopte, à l'occasion de la tenue de sa vingtième session à Marrakech, des recommandations fortes visant à soutenir les négociations de paix et à préserver l'identité spirituelle et civilisationnelle d'Al-Qods contre les violations israéliennes illégitimes.

Par ailleurs, cette session a connu l'adoption du Plan d'action stratégique quinquennal de l'Agence Bait Mal Al-Qods pour soutenir les secteurs vitaux à travers des projets rigoureux dans leur programmation et leurs moyens de financement.

Afin de soutenir la résistance de nos frères maqdisis sur leur terre, Nous veillons à ce que l'Agence poursuive ses actions sur le terrain, en leur apportant le soutien direct et concret qui leur est nécessaire et en répondant à leurs besoins pressants.

Cher peuple,

Nous sommes profondément convaincu que l'Afrique est apte à réaliser son essor.

Cependant, cet objectif ne pourra être atteint que si le continent compte sur ses enfants et sur ses ressources propres. Ici, Je tiens à réaffirmer ce que J'ai dit à Abidjan : l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique.

Partant de là, Nous réitérons Notre engagement à adopter à l'égard de nos frères africains, une politique harmonieuse et cohérente, fondée sur l'exploitation commune des richesses, la promotion du développement humain et le renforcement de la coopération économique.

Cette orientation s'illustre à travers les visites que Nous effectuons dans un certain nombre de pays africains frères, et la portée et la qualité des conventions qui ont été signées à cette occasion, et qui constituent le fondement d'un modèle privilégié de partenariat Sud-Sud, que Nous voulons solidaire et efficient.

Par ailleurs, Nous renouvelons notre engagement en faveur de la coopération tripartite et multilatérale et pour des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques avec les pays du Nord.

Face à la multiplication des menaces sécuritaires, notamment dans la région du Sahel et du Sahara, Nous appelons de nouveau à une riposte collective aux organisations terroristes, qui trouvent un allié dans les bandes séparatistes et les hordes pratiquant la traite des humains et le trafic d'armes et de narcotiques, en raison de l'imbrication de leurs intérêts respectifs. Elles constituent assurément la plus grande menace pour la sécurité régionale et internationale.

Toutefois, si nous nous tournons naturellement vers l'Afrique, cette orientation ne se fera pas au détriment des relations de partenariat qui unissent le Maroc à ses partenaires internationaux. Elle ouvre, plutôt, des perspectives plus larges au partenariat entre les Etats du Nord et les pays du Sud.

Partant, Nous estimons que le statut avancé qui lie notre pays à l'Union européenne n'est pas une fin en soi. Il constitue, plutôt, une étape importante sur la voie de consolidation d'un partenariat maroco-européen que Nous voulons équitable et équilibré.

Aussi, le Maroc accorde une importance capitale au succès des négociations en cours pour parvenir à un Accord de libre-échange global et profond devant servir de cadre à un plus grand rapprochement entre le Maroc et l'Europe et à une meilleure intégration de l'économie marocaine dans le marché intérieur européen.

Parallèlement au renforcement de ses relations privilégiées avec cette Union, le Maroc est soucieux de diversifier et élargir ses relations bilatérales avec les pays de ce rassemblement.

Dans le cadre des relations historiques qui lient le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, Nous réaffirmons notre engagement à renforcer le partenariat

stratégique entre les deux pays, notamment à travers la recherche de nouveaux mécanismes de soutien à l'Accord de libre-échange et la poursuite du dialogue stratégique.

A cet égard, Nous avons réussi, au cours de Notre rencontre avec Son Excellence le Président Barack Obama, en novembre dernier, à imprimer à ce partenariat une dynamique forte, qui a commencé à porter ses fruits, que ce soit au niveau bilatéral ou sur le plan de la concordance des points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, avec, au premier chef, les questions de développement et de sécurité en Afrique.

Afin de renforcer la politique d'ouverture et de diversification des partenariats, Nous veillons à consolider les relations séculaires qui unissent notre pays, respectivement à la Fédération de Russie et à la République populaire de Chine, que Nous comptons visiter, l'une et l'autre, prochainement.

A cet égard, Nous sommes déterminé à approfondir la dimension économique du partenariat privilégié qui lie le Maroc à ces deux pays.

Cher peuple,

Nous avons imprimé une touche particulière et novatrice à notre action diplomatique, grâce à l'indépendance et au réalisme de notre politique extérieure.

Nous veillons aussi à ce que toutes les forces vives du pays continuent à s'impliquer dans la défense des intérêts supérieurs de la nation, avec au premier chef, l'intégrité territoriale qui reste la priorité des priorités.

La question du Sahara, comme Je l'ai réaffirmé plus d'une fois, est la Cause de tous les Marocains. C'est une responsabilité qui nous engage tous.

A cet égard, Nous appelons de nouveau à faire preuve encore et toujours de vigilance et de mobilisation collective et à engager les initiatives nécessaires pour anticiper les manoeuvres des adversaires. Car il n'est plus de mise d'attendre ou de compter sur l'autre, ou encore de s'en tenir à de simples réactions.

Par ailleurs, Nous réitérons notre attachement à Notre initiative de conférer à Nos provinces du Sud un statut d'autonomie, initiative dont le Conseil de Sécurité a, dans sa dernière résolution, souligné une nouvelle fois le sérieux et la crédibilité.

Toutefois, nous n'hypothéquerons pas l'avenir de la région, mais nous y poursuivrons plutôt les chantiers de développement et de modernisation, surtout en allant de l'avant dans la mise en œuvre du modèle de développement de nos provinces du sud, sur la base d'une approche

participative, d'une bonne gouvernance et de projets cohérents et multidimensionnels, ayant vocation à réaliser le développement intégré.

D'un autre côté, nous nous apprêtons à mettre en place la régionalisation avancée dans les différentes régions du Royaume, avec, en tête, nos provinces du Sud, étant donné qu'elle permet de respecter les spécificités régionales et favorise une gestion démocratique, par les populations de la région, de leurs affaires locales, dans le cadre du Maroc unifié des régions.

Pour conclure, Nous rendons un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, à l'Administration territoriale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection civile pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, afin de défendre l'intégrité, la sécurité et la stabilité du pays.

Nous évoquons avec recueillement et déférence la mémoire immaculée de Notre Auguste Grand-Père et de Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et feu Sa Majesté le Roi Hassan II, et celle de tous les valeureux martyrs de la Patrie, que Dieu les agrée, en reconnaissance des grands sacrifices qu'ils ont consentis pour la grandeur et la souveraineté de la nation.

Fidèle à leur souvenir éternel, Nous poursuivrons la réalisation des chantiers de développement et de modernisation pour assurer, avec la volonté divine, les conditions d'une vie libre et digne à tous nos citoyens, où qu'ils se trouvent, dans le cadre de l'unité, de la sécurité et de la stabilité.

"Mon Seigneur, fais de cette cité un asile sûr. Accorde à ses habitants des fruits comme nourriture". Véridique est la parole de Dieu. Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarkatouh".

Maroc.ma